

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 20046 - 77ÈME ANNÉE

PCR : « La solution d'une conférence entre Réunionnais »

Le 18 janvier, l'INSEE a publié une étude soulignant qu'un enfant sur deux vivait en 2019 sous le seuil de pauvreté à La Réunion. « Le Parti communiste Réunionnais avait anticipé cette situation dans ses analyses sur les conséquences de l'assimilation et de l'intégration », souligne un communiqué du PCR diffusé ce 19 janvier qui rappelle la proposition formulée depuis octobre 2018 par le PCR : une « Conférence Publique ouverte à toutes les forces vives ». Pour le PCR, devant les conclusions alarmantes de cette étude, « il appartient aux politiques d'en tirer les enseignements pour proposer le changement tant attendu par nos compatriotes qui souffrent et qui espèrent ».

Dans sa note, N°219, du 18 janvier, l'Insee note : « Près d'un enfant mineur sur 2 vit dans un ménage pauvre ». Inscrit dans la rubrique « niveaux de vie et pauvreté à La Réunion », l'étude rejoint de nombreuses autres publications dont celle de 2013 qui constate « Avec 343 000 personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté monétaire, La Réunion est un département hors norme. »

Une décennie sépare les données qui ont servi à la réflexion. A l'époque, les statisticiens notaient que « Seuls deux départements métropolitains ont une population pauvre plus importante ». Une raison principale est avancée : « l'absence d'emplois et des revenus d'activité insuffisants expliquent

principalement cette situation. Elle a pour conséquence un recours massif aux minima sociaux... ». Et ça ne marche pas.

Le Parti communiste Réunionnais avait anticipé cette situation dans ses analyses sur les conséquences de l'assimilation et de l'intégration. Il a avancé la proposition d'une gestion responsable du pays à partir de nos réalités spécifiques. Sa proposition a été dévoyée et combattue depuis Paris et mise en œuvre par l'administration préfectorale. Et lorsque des ouvertures auraient pu faire évoluer la situation d'ensemble, les forces conservatrices ont agi pour bloquer le progrès. Nos adversaires n'ont jamais formulé la moindre proposition alternative globale.

En 2016, lors du 70e anniversaire de la loi du 19 mars 1946, le PCR a publié une brochure : « Un nouveau rassemblement pour une nouvelle politique. Mettre fin au néo-colonialisme. » On peut y lire que depuis sa fondation en 1959, le PCR « revendique le droit à la liberté du commerce, ainsi que la globalisation des fonds publics dans un fonds de développement. Ce dernier point permettra à l'argent public de servir à bâtir une société équitable, et non plus à entretenir un système néo-colonial. »

Deux ans après, profitant de la visite de la Ministre Girardin, le PCR a avancé la proposition d'un dialogue entre Réunionnais, à la faveur d'une « Conférence Publique

ouverte à toutes les forces vives ». Cela aurait pu être un cadre de travail adéquat pour aller au-devant des revendications des Gilets jaunes.

Cette proposition a été reprise dans sa déclaration concernant les Présidentielles.

« Le PCR propose une démarche globale et cohérente pour rédiger un projet réunionnais. Il demande de réunir d'urgence une « Conférence Territoriale Publique ouverte aux forces vives de la société réunionnaise ». C'est un cadre de travail pour discuter des opportunités ouvertes par le calendrier universel 2030, 2050, 2100, et anticiper les mesures d'adaptation inévitables. Comme tous les autres acteurs potentiels à ce rassemblement, le PCR apportera sa contribution. »

En conclusion, l'INSEE est dans son rôle d'analyse des données statistiques. Devant ses conclusions alarmantes, il appartient aux politiques d'en tirer les enseignements pour proposer le changement tant attendu par nos compatriotes qui souffrent et qui espèrent.

**Le Port, le 19 janvier.
Bureau de Presse du PCR,
Ary YEE CHONG TCHI KAN**

Pour donner le temps d'injecter la 3e dose

Maurice : report d'un mois de l'obligation vaccinale pour accéder à l'école et aux lieux publics

La date limite pour l'administration de la dose de rappel afin d'obtenir le statut "entièrement vacciné" contre le COVID-19 a été prolongée du 15 janvier 2022 au 19 février 2022. Ce statut fait figure de Pass vaccinal, permettant d'accéder aux établissements d'enseignement, aux hôpitaux, aux EHPAD, aux aéroports, à la poste, aux hôtels et restaurants.

Le ministre de la Santé et du Bien-être, le Dr Kailesh Kumar Singh Jagutpal, en a fait l'annonce lors d'une conférence de presse, tenue au siège de son ministère, à Port-Louis. Le membre du comité de vaccination et responsable du volet planification de la campagne nationale de vaccination, le Dr Kowlessur, était également présent.

Dernier délai

Dans un premier temps, le ministre a rappelé que la réglementation existante a été modifiée en vertu de l'article 13 de la loi sur la quarantaine de 2020 afin de redéfinir le statut de «entièrement vacciné» contre le COVID-19.

Il a souligné qu'après mûre ré-

flexion et analyse, le Cabinet, qui s'est réuni aujourd'hui, a convenu que la date limite du 15 janvier 2022 pour l'obtention du statut "entièrement vacciné" devrait être prolongée jusqu'au 19 février 2022, afin de donner à la population suffisamment de temps pour se faire vacciner avec leur dose de rappel. Le ministre de la Santé a souligné qu'il n'y aura plus de prolongation après ce délai.

Lieux interdits aux non-vaccinés

En outre, le Dr Jagutpal a énuméré certains des locaux qui seront accessibles aux personnes "entièrement vaccinées" et aux enfants de moins de 18 ans. Ceux-ci comprennent : les établissements d'enseignement tels que les crèches, les écoles et les universités ; établissements de santé (accessibles à ceux qui vont se faire soigner); centres résidentiels pour personnes âgées et enfants; foyers pour garçons et filles; institutions de réforme; l'aéroport et le parking de l'aéroport, y compris l'aéroport de l'île Rodrigues ; le port dont Port Mathurin à Rodrigues ; postes de police; Postes des services d'incendie et de secours ; salons de

beauté et de coiffure; restaurants, snacks et pubs ; hôtels; complexes sportifs; cinémas et théâtres et; clubs de santé.

Le ministre de la Santé a également indiqué que jusqu'à aujourd'hui, le vaccin Johnson and Johnson était proposé comme dose de rappel pour les personnes âgées de 18 à 39 ans, et le vaccin Pfizer BioNTech pour les personnes âgées de 40 ans et plus, aux adolescents âgés de 12 à 17 ans. ans et patients à haut risque.

A ce propos, le Dr Jagutpal a annoncé qu'à partir du lundi 17 janvier 2022, les vaccins Pfizer BioNTech seront disponibles en première dose à tous les Mauriciens non vaccinés et résidents âgés de 40 ans et plus. En outre, le ministre a souligné que 14 cliniques privées dûment enregistrées à des fins de vaccination seront autorisées à administrer le vaccin Pfizer BioNTech à toutes les personnes éligibles.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Pourquoi un Pass vaccinal quand l'immunité collective par Omicron devient la stratégie ?

En refusant toute mesure supplémentaire pour freiner l'épidémie, l'État fait donc le pari de l'immunité collective à la COVID-19 par la contamination de la majorité de la population par le variant Omicron jugé peu dangereux. Alors pourquoi un Pass vaccinal basé sur des vaccins qui démontrent qu'ils ne protègent pas de l'infection par ce nouveau variant ?

Depuis hier, les hôpitaux publics de La Réunion ont activé le Plan blanc. Ces dispositions visent à mobiliser un plus grand nombre possible de personnels soignants pour faire face à la progression inquiétante de l'épidémie de coronavirus. « Nous avons même eu une note demandant aux soignants contaminés de venir travailler car il manque du personnel », indique Expédit Lock Fat, secrétaire général CFDT Santé Réunion. Il est à noter que des personnels soignants ne sont pas concernés par ce Plan blanc, il s'agit de ceux qui ont refusé de se voir injecter un vaccin en cours d'expérimentation.

L'objectif d'une telle mobilisation est d'augmenter les chances de survie de personnes atteintes par des formes graves de la maladie. La dernière ligne de défense est le service de réanimation. Selon les chiffres officiels de l'épidémie à La Réunion : « Au 18 janvier, 60 lits de réanimation sont occupés par des patients positifs à la Covid-19, sur les 105 lits installés à La Réunion, et 33 par des patients présentant d'autres pathologies (88,6 % du taux d'occupation). »

Au cours des 7 jours précédant le 18 janvier, plus de 31.000 cas de COVID-19 ont été dénombrés. En une semaine, c'est presque le quart du nombre total de contaminations identifiées depuis mars 2020. Est-ce à dire que dans les jours qui viennent, les hôpitaux réunionnais seront submergés par un afflux correspondant au quart du nombre d'hospitalisation observé depuis mars 2020 ?

Cette possibilité est exclue par l'État. Pourtant, le dernier bilan du Covid-19 en France fait état de 436 167 nouvelles contaminations ce mercredi 19 janvier. Les chiffres communiqués par Santé publique France témoignent d'une augmentation du nombre de nouveaux cas par rapport à mercredi dernier (+ 74 448), et la moyenne de cas quotidiens sur 7 jours continue de progresser : 320 069 nouveaux malades ce mercredi janvier contre 309 433 la veille. Ce sont des niveaux de contamination sans précédent, pourtant le confinement et les quarantaines ne sont pas à l'ordre du jour.

A La Réunion également, jamais un nombre aussi important n'a été relevé, avec une moyenne de près de 5.000 nouveaux cas par jour.

Cette explosion de cas a lieu alors qu'aussi bien en France qu'à La Réunion, une campagne de vaccination a permis de couvrir bien plus que la majorité de la population.

Hier, le représentant de l'État à La Réunion a indiqué aux premiers magistrats des communes qu'aucune mesure de contrôle de l'épidémie supplémentaire est à l'ordre du jour. Cette stratégie s'appuie sur l'observation de l'évolution de la pandémie. Un variant extrêmement contagieux, moins virulents et rendant les vaccins encore moins efficaces devient dominant. Son passage en Afrique du Sud a été marqué par un record de contaminations tandis que le taux d'occupation des lits de réanimation par des patients COVID-19 était de 7 %, soit un pourcentage nettement inférieur à celui de La Réunion actuellement.

Puisqu'il n'existe pas de vaccin efficace contre un variant très différent de la souche originale du coronavirus, et comme Omicron est jugé peu dangereux, alors se met en place une nouvelle stratégie : atteindre l'immunité collective en laissant circuler Omicron.

Dans ces conditions, à quoi peut servir un Pass vaccinal si ce n'est à diviser la population et à créer un climat peu propice au débat d'idées pendant la campagne de l'élection présidentielle ?

Oté

Sé lo sistèm lésploityasyon ki doizète kritiké plito k'la natire !

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spèss salté, rouj-de-fon dopi l'éternité, mi pans zot i koné pa vréman kossa i lé kann. Si wi konétré konbien foi, kan mwin té i travaye dann kann, mwin la modi so kann-la. Konbien foi mwin la souète i fini avèk son rass : mi modi ali pou son divé i rant dan la shèr, mi modi ali pou fourmi rouz, gro konm ti, i pik domoune ziska lo san. Mi modi ali pars mwin la zamé gingn mon vi ladan, mi modi ali pars néna arienk bann plantèr épi bann kapitalis la viv la dsi é la plipar d'tan avèk sibvansyon. Si in zour mi oi la fin d'lo kann, mi romèrsyé Bondyé, mil foi. Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matante k' i koz toultan la boush rouvèr, out kozman la pa pou étone amwin ditou. Mwin la fine antann sa in gran kantité foi é la pa pou sa mi sava done rézon toute bann kozèr pou anpèsh la boush santi mové.

Final de kont lo roprosh wi adrèss noute kann, sanm pou mwin sé plito in roprosh wi fé lo sistèm lésploityasyon ni viv dodan é pa arienk zordi, mé an tou tan... wi parl késtyonn divé mé divé sa néna lontan. Mi jur aou, néna lontan mwin la pankor antande in n'afèr konmsa.

Wi parl fourmi ébin matante sré bon ni poz anou lo bon késtyon la dsi. Lé vré koméla, in pé partou, néna fourmi kissoi dann karo kann, kissoi dann karo in pé tout zafèr. I fo ni domann anou sèryèzman, si la pa lo bann médikaman shimik, si la pa l'angré, sansa lo dézèrban lo sistèm la fors anou pran i la pa provok so linvazyon fourmi. I fo ni domann anou si la pa lo sistèm plantaz la dézékiib la natir si tèlman ké fourmi épi d'ot tablatir l'aprè anmansh anou. Kalkil bien !

Astèr wi parl sibvansyon, mé lo sibvansyon, wi panss vréman sé pou fé viv bande plantèr sansa pou angrèss bann sosyété kapitalis : pou fé ashté tout zot salté d'produi, pou andète bann plantèr é anpliské sa mète azot dsi lo bor lo kapotaz ékonomik. Kalkil bien ou va oir si la pa sa !

Tok ! Pran sa pou ou !

Justin